"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 31 Saint-Boniface Jeudi 20 novembre 1980

La 5e édition du Coup de Pouce

LA LIBERTÉ, MON JOURNAL

Ça y est. La société éditrice de LA LIBERTÉ, Presse-Ouest Limitée, lance le "coup de pouce". Un comité a été mis sur pied pour mener à bien la campagne.

Son président, M. Maurice Péloquin, déclare espérer que pour le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba, ce sera le dernier "coup de pouce" sous cette forme.

Même s'il n'est pas question, bien entendu, que le journal ferme ses portes, M. Péloquin souhaite que, pour les lecteurs franco-manitobains, il ne soit plus question de foi et de charité envers l'hebdo.

Par le thème "**LA LIBERTÉ**, mon journal", le comité spécial entend que ce journal, publié depuis 1913, devienne plus que jamais, pour la communauté, un service essentiel.

L'an dernier, 1,224 souscripteurs ont contribué la somme de 14,662 dollars, soit une augmentation de plus de 50% sur l'année précédente, tant du côté des donateurs que du côté de la somme recueillie.

À partir de cette semaine, des coupons-réponses seront publiés dans **LA LIBERTÉ**. Comme à l'accoutumée, le journal fera connaître les noms des donateurs. La campagne, telle que planifiée se terminera avec le Festival du Voyageur.

Ne manquez pas en page 3, le dernier bilan financier et le message du président de Presse-Ouest Limitée, M. Michel Lagacé, lequel rappelle quelques-uns des services qu'offre au lecteur "**LA LIBERTÉ**, mon journal".



M. Maurice Péloquin, responsable du "Coup de pouce" à LA LIBERTÉ.



Le colloque des 15 organismes

Environ 230 personnes, plus une trentaine d'animateurs se sont rendus samedi dernier au colloque "Vivre en français mon coin de pays" organisé par 15 organismes franco-manitobains dans le but de donner la parole aux gens de toute la province. La majorité des coins du Manitoba était représentée. Voir l'ANALYSE de Bernard BOCQUEL.

LETTRES À LA LIBERTÉ...

...Et comme d'habitude, nous vous suggérons les lettres à **LA LIBERTÉ**, que vous trouverez cette semaine en page 2 et 4.

Au sommaire

OPINION

Les inévitables conséquences de l'immersion

Un "produit" a fait son apparition sur le marché il y a quelques années. Il fait maintenant fureur chez les Canadiens de langue anglaise. Ce produit, c'est l'apprentissage du français par la voie de l'immersion.

Voilà un phénomène qui, prenant ses racines dans la communauté anglophone de Montréal il y a 10 ans, s'est vu grandir au point où, aujourd'hui, on compte plus de 60,000 adhérents à travers le Canada. Et ce qu'il y a de plus intéressant encore est bien le fait que les inscriptions à l'immersion augmentent avec une rapidité presque effarante. Tout ceci s'est accompli sans trop de bruit; parmi les habituelles déclarations hostiles dans les journaux vis-à-vis du bilinguisme et contrairement à la croyance populaire que les anglophones du Canada ne veulent par être bilingues.

L'immersion n'a rien de compliqué. Les clients de ce programme veulent tout simplement que leurs enfants soient bilingues. Le moyen, c'est l'école. Et les administrateurs, promoteurs, instituteurs et clients du programme d'immersion n'ont pas froid aux yeux. Dans l'immersion totale, pas d'instruction en anglais pour les trois premières années. Par la suite, l'instruction en anglais est introduite de façon graduelle. Plusieurs études pédagogiques maintiennent que le contenu d'enseignement en anglais ne devrait pas dépasser 40%.

Et du côté français, que se passe-t-il?

Au Manitoba, l'immersion se porte bien. On pourrait même dire mieux que bien si on se fie aux inscriptions de l'an dernier et de cette année. Pour l'année scolaire 1979-80, il y avait, au Manitoba, 3,086 élèves inscrits au programme d'immersion. En onzième année, on en retrouvait 18 seulement; et en maternelle, un total de 670 étaient inscrits.

Pour les années entre ces deux niveaux, il y a, au niveau des inscriptions, une progression extrêmement rapide. Ce qui ouvre les yeux davantage, c'est le fait que cette année, (1980-81) 4,327 élèves apprennent le français par l'entremise de l'immersion; une augmentation de près de 40% en un an seulement!

Cette année 1029 enfants, surtout (sinon tous) de langue anglaise, ont embarqué dans ce programme au Manitoba. D'ici quelques années, il est très probable que ce chiffre augmentera davantage et qu'il y aura entre 7,000 et 10,000 jeunes anglophones qui, utilisant à bonne fin le système d'école public, seront en effet aussi bilingues (ou plus) que nos jeunes "francophones".

Pendant que l'immersion progresse de façon vertigineuse, que se passe-t-il du côté des écoles françaises ou "français partiel"? C'est en regardant les chiffres de ces deux types d'écoles que nous sommes en mesure de mieux apprécier ce qui arrive au niveau de l'immersion.

Pour l'année 1979-80, l'école française et l'école à français partiel s'attiraient 7088 élèves. Cette année, les inscriptions se chiffrent à 6497, soit une baisse de près de 600 élèves. À la maternelle, 449 enfants sont inscrits à l'école française et 49 ont choisi le programme français partiel pour un total de 498 élèves, soit une augmentation de un élève sur l'année précédente.

Ceci indique-t-il une stabilité dans les inscriptions aux programmes français? Non. Car en effet, ce chiffre de moins de 500 représente une baisse de plus de 200 enfants par rapport à l'année 1971. Rien n'indique que ce chiffre dépassera le 500 pour plusieurs années encore, pendant que l'immersion qui a dépassé les 1,000 inscriptions cette année se dirigera vers le 1200 l'an prochain.

Conclusion: deux ou trois fois plus d'anglophones que de francophones apprendront le français à l'école pour bien des années à venir.

Résultat: D'ici quelques années, il y aura chez les jeunes, plus de personnes bilingues chez le "côté anglophone" que parmi les francophones.

Plusieurs pensées et leçons se dégagent de ce phénomène. Et certaines d'entre elles affectent la communauté franco-manitobaine directement.

Les retombées positives

Pendant des années, les Franco-Manitobains détenaient le quasi-monopole du bilinguisme français/anglais au Manitoba. Avec la venue d'une politique de bilinguisme officielle de la part d'Ottawa, le bilinguisme des Franco-Manitobains se traduisit en un bénéfice économique de première importance. Enfin la connaissance de deux langues apportait aux Franco-Manitobains des retombées positives autres que culturelles et/ou personnelles. Il était possible d'attacher à cette connaissance de deux langues des $$$.

Mais cette ère sera du passé très bientôt; les quelques centaines de nos finissants ne seront plus les seuls à postuler pour des emplois qui exigent la connaissance des deux langues officielles. Ils auront à concurrencer tout un groupe qui est devenu bilingue pour des motivations autres que le fait d'avoir hérité, sans en être conscient, une langue et une culture.

Les organismes "officiels" des Franco-Manitobains devront aussi s'ajuster aux conséquences inévitables du "phénomène". Lorsque la majorité d'enseignants francophones seront affectés à des classes d'immersion, les Éducateurs franco-manitobains n'auront-ils pas raison de s'orienter davantage vers la "pensée" immersion?

Toujours du mauvais côté de la clôture

Lorsque le Bureau de l'éducation française (B.E.F.) aura vu sa clientèle française/immersion devenir immersion/française en quelques années seulement, comment ceci affectera-t-il l'attitude des gens de ce bureau et de nos politiciens envers l'éducation française?

Et la Société franco-manitobaine?

Et la Fédération provinciale des comités de parents?

Et l'Association des commissaires d'écoles franco-manitobains?

Le fait que plus de gens deviennent bilingues est certainement une chose positive pour le pays et devraît faciliter la tâche de ceux qui font encore la promotion de l'éducation française. Ces promoteurs de l'éducation française ont répété des milliers de fois que c'était une richesse de plus que d'être bilingue.

Nos concitoyens anglophones, ayant reconnu les bénéfices du bilinguisme, "achètent" le produit qui leur est offert. Le message à été reçu. Chez les francophones, beaucoup se traînent encore les pieds de peur de ne pas connaître l'anglais assez bien.

Encore une fois, une population franco-manitobaine qui était plus bilingue en 1931 qu'elle ne l'est aujourd'hui pourrait se retrouver encore et toujours du mauvais côté de la clôture.

Armand BÉDARD

À propos d'un "York Boat" au musée

Monsieur, le rédacteur,

Un "York Boat" à Saint-Boniface!

Il y a quelque temps déjà, un compte-rendu dans **LA LIBERTÉ** annonçait qu'un "York Boat" ferait bientôt partie de la collection du musée de Saint-Boniface. On ne peut qu'appuyer la conservation de ce témoignage de l'activité commerciale de la "Hudson's Bay Company" dans l'ouest canadien. Mais l'exposition de ce bateau sur le terrain du musée n'est pas conforme à la réalité des faits.

Il est à espérer que le musée ne deviendra pas un autre "Heritage Parks" ou pot-pourri historique genre Disneyland. Nous devons respecter le caractère historique de ce bâtiment et de son paysage. Les Soeurs Grises n'arrivent pas à Saint-Boniface en "York Boat" en 1844... Et que fera-t-on des meules de Louis Riel père, le même qui livra une tutte soutenue au monopole commercial de la H.B. Co.?

Tout en reconnaissant que l'équipage de ces bateaux était composé surtout de Métis de la région, il serait plus vraisemblable de voir un "York Boat" à l'embouchure de la Rouge et de l'Assiniboine sur la rive ouest de la Rouge. Mais il est à noter que les "York Boat" ne se rendaient qu'irrégulièrement à la fourche. Ils faisaient la navette entre "York Factory" et le Fort Garry d'en Bas.

Le fort Gibraltar pourrait vraisemblablement avoir une reproduction d'un canot du Nord, mais laissons le "York Boat" au Fort Garry (ou sur la rive ouest de la Rouge).

Sincèrement

Diane Payment
pour la Société historique de Saint-Boniface

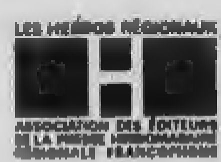
Saint-Boniface
le 7 novembre 1980

cc. Maurice Prince
Commission du Musée
Guy Savoie
Evelyne Reese

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL

Collaborateurs: Raymond HÉBERT, Armand BÉDARD

Publicité: Léo GROUETTE

Composition: Arlette LACHIVER

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gilbert PAINCHAUD

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Message du président de Presse-Ouest Limitée

Le Conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée a le plaisir d'annoncer aujourd'hui le lancement de la campagne annuelle du "Coup de pouce" à LA LIBERTÉ. Ce lancement offre au lecteur une occasion de faire le point sur l'évolution du journal au cours de la dernière année, et de s'interroger sur son rôle et son importance au Manitoba français.

Dans le cadre de la campagne du "Coup de pouce", il serait opportun de s'attarder sur les ressources que requiert la parution hebdomadaire du journal. Durant l'année financière allant du 1er avril 1979 au 31 mars 1980, 576,000 copies du journal ont été imprimées, soit 12,000 copies par semaine pendant quarante-huit semaines.

*Tel qu'indiqué à l'état financier, chaque copie, produite et distribuée aux lecteurs, a coûté 38 cents. L'imprimerie a coûté 10 cents, la livraison, 5 cents, et les salaires et bénéfices marginaux, 16 cents. L'année dernière donc, **LA LIBERTÉ** à coûté environ $18.00 pas abonné, d'avril 1979, à mars 1980.*

*Par rapport au coût de 38 cents la copie, l'annonce et les autres services offerts par **LA LIBERTÉ** ont rapporté 35 cents la copie, la compagne du "Coup de pouce", 2 cents et l'importante contribution de la Fondation Radio Saint-Boniface Inc., environ 1 cent. Ces deux dernières sources de fonds, le "Coup de pouce" et la Fondation, ont permis au journal de boucler son budget avec un modeste surplus d'opération.*

*Toutes les composantes du journal subissent les effets de l'inflation. Une simple machine à adresser coûte $8,000. La composeuse-titreuse sur laquelle le journal est dactylographié coûtait $13,000 en 1978. Les coûts du papier, de l'imprimerie et de la livraison sont dictés par les fournisseurs de ces produits et services; les salaires doivent être ajustés d'année en année. Comme toute entreprise et tout individu, **LA LIBERTÉ** doit augmenter ses revenus tout simplement pour s'en tenir cette année au même point qu'elle en était l'an dernier. La mort "subite" du Winnipeg Tribune démontre, entre autres, les conséquences d'un manque chronique de ressources suffisantes.*

Si la campagne du "Coup de pouce" constitue une occasion d'évaluer le rôle du journal, il serait opportun de rappeler quelques-uns des services qu'il offre à ses abonnés.

*Aux lecteurs qui s'interrogent sur le monde contemporain dans une perspective chrétienne, **LA LIBERTÉ** présente, depuis le 6 novembre, une nouvelle chronique régulière, **Interrogation**.*

*Aux lecteurs qui s'intéressent à l'actualité politique et scolaire, **LA LIBERTÉ** offre des reportages approfondis sur les élections. Notons en particulier les éditions préparées à l'occasion des élections fédérale, municipale et scolaire de cette année, en plus des commentaires sur les élections américaines.*

*Pour marquer des événements particulièrement importants, **LA LIBERTÉ** offre des éditions spéciales, dont, cette année, celle de Noël et celle du 14 août préparées dans le cadre du congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française.*

Pour les lecteurs qui s'intéressent à l'actualité manitobaine et canadienne, les chroniques régulières de messieurs Armand Bédard et Raymond Hébert analysent et interprètent les événements ou les situations de l'heure.

Pour les lecteurs qui s'intéressent au domaine de plus en plus important et complexe de l'agriculture, monsieur Louis Molin fait le point régulièrement sur un aspect particulier de cette industrie.

*Pour les lecteurs qui veulent connaître des opinions et des perspectives variées **LA LIBERTÉ** ouvre ses pages à différents collaborateurs qui rédigent un texte sur leur milieu ou sur un sujet particulier.*

Aux jeunes qui veulent se divertir en français, la page de Bicolo offre des informations, des jeux, des projets et des concours.

Aux lecteurs qui ont un objet à vendre, à louer ou à échanger, ou encore qui veulent en acheter un, ou ont un service à offrir, les "petites annonces" offrent la possibilité de faire paraître leur message gratuitement.

*Enfin, pour tout lecteur qui veut faire valoir ou contester une opinion, ou encore commenter ou faire connaître des activités de son milieu, **LA LIBERTÉ** se fait un plaisir et un devoir de publier toutes les lettres qui lui sont adressées.*

*Bref, nous croyons pouvoir dire que la qualité du journal s'améliore d'année en année. Nous pouvons aussi dire que les lecteurs de **LA LIBERTÉ**, directement ou indirectement, s'assurent de ce service unique au Manitoba français en contribuant à son financement.*

Ni un conseil d'administration bénévole, ni les sept membres à plein temps de son personnel, ne peuvent offrir un tel "cadeau" à la population.

Des centaines de lecteurs ont fait preuve de leur appui dans les années passées. Le lecteur aura un journal de qualité dans la mesure où il l'appuiera.

Le président
de Presse-Ouest Limitée

Michel Lagacé



M. Michel Lagacé président de Presse-Ouest Limitée.

Presse Ouest Ltée

Saint-Boniface, Manitoba

État de revenus et dépenses

année terminée le 31 mars 1980

	1979-1980
Revenus	
Annonces	$196,672.56
Travail commercial divers	1,349.63
Abonnements	5,525.97
	$203,548.16
Dépenses	
Associations, cotisations et abonnements	681.20
Aide éditoriale	6,843.20
Annonces et publicité	955.79
Assurances	124.00
Bénéfices marginaux	3,236.39
Commissions - vendeurs	7,457.24
Créances douteuses et collections	2,458.71
Entretien et matériel	4,587.01
Divers	1,171.75
Imprimerie	54,759.63
Intérêts et frais	2,688.01
Livraison - camion	924.45
- poste	19,700.00
Loyer	11,400.00
Papeterie et bureau	1,814.70
Salaires	88,984.25
Téléphone	2,072.90
Timbres	900.00
Voyages et conventions	3,024.34
Vérification et frais d'avocat	1,139.00
	$214,922.57
Dépréciation	4,500.00
	219,422.57
Résultat d'opération (déficit)	(15,874.41)
Autres revenus	
Octroi - Fondation Radio Saint- Boniface Inc.	8,000.00
Coup de pouce	16,223.04
Résultat pour l'exercice	$ 8,348.63

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Lettres à LA LIBERTÉ

La guerre vue par des joueurs

M. le rédacteur,

En lisant l'édition nationale du journal "The Globe and Mail" du 7 novembre 1980, un acticle m'intéressait en particulier. Avec grande attention j'analysai la logique derrière ce "phénomène à la moderne".

Intitulé "Let children play war game for Remembrance Day", l'article présentait un nouveau programme, un jeu de 40 pages, créé par le ministère de l'éducation de l'Ontario.

Le programme, destiné aux élèves de l'élémentaire, démontre la facon "moderne" de commémorer le Jour du Souvenir. Les élèves, tout en chantant une chanson traditionnelle de guerre, doivent former deux rangées faisant face l'une à l'autre et tirer à coups de fusil sur l'ennemi en criant "Shoot! Bang! Fire!" ils doivent ensuite simuler la perte d'un oeil, d'un bras, ou même la mort.

Le responsable du comité qui a créé le jeu, M. Robert Barton, expliquait que c'était une façon humoristique de voir une chose sérieuse.

Dans le but de faire revivre la guerre, le ministère de l'éducation a l'intention de l'utiliser dans les écoles de l'Ontario dans les cinq prochaines années.

Je me pose cette question: Ce jeu est-il digne de la souffrance causée aux soldats pendant la guerre?

Nous, jeunes adultes, qui seront les parents de la prochaine génération, sommes-nous conscients du fait que ces genres de projets peuvent mener les enfants à la confusion et à l'indifférence envers la guerre et la violence?

Et nous, éducateurs et parents, devons-nous simplement attendre qu'un phénomène semblable arrive dans nos écoles pour passer à l'action?

Ah mais, nous n'avons pas le temps de nous attarder sur ces choses-là. D'ailleurs, c'est en Ontario que ça se passe. Ce sont les autres, ça ne peut pas nous arriver...

Joanne Therrien
Saint-Boniface, Manitoba
le 13 novembre 1980

Lettre ouverte au directeur du personnel du C.U.S.B.

M. Jean Bérubé,
Directeur du personnel,
C.U.S.B.

Monsieur,

Depuis le 1er novembre dernier, les employés de soutien du Collège universitaire de Saint-Boniface doivent utiliser des horloges pointeuses pour indiquer leurs heures de travail. L'Association des professeurs du C.U.S.B. juge cette méthode déshumanisante et s'oppose à l'utilisation de ces outils archaïques de contrôle, qui accroissent les tensions dans le Collège et démotivent les employés concernés. Cela va conduire inévitablement à une baisse dans la qualité des services.

Dans une petite institution comme la nôtre, il n'est pas nécessaire d'établir des contrôles aussi rigides. Pourquoi vouloir multiplier les conflits qui existent déjà dans la bâtisse? Ne vaut-il pas mieux créer et entretenir un climat satisfaisant?

Le C.U.S.B. est, selon la publicité, un endroit où il fait bon étudier. Le C.U.S.B. doit aussi être un lieu où il fait bon travailler.

Veuillez agréer, M. Bérubé, l'expression de mes salutations distinguées.

André Fauchon, président
Au nom de l'A.P.C.U.S.B.
Saint-Boniface
le 14 novembre 1980

c.c. M. C. Thibault, recteur
M. M. Gauthier, président du C.A.
A.E.C.U.S.B. (Le Réveil)
LA LIBERTÉ



Nous confirmons les déclarations du député conservateur Arnold Brown de Winkler à la Gendarmerie royale: le "pot" a servi à bouillir le blé d'Inde et le "coke" à désaltérer les représentants du peuple.

Les Acadiens des Maritimes

Conférence par M. Jean Daigle
(directeur du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton)

et auteur du livre Les Acadiens et la NOUVELLE ANGLETERRE
le MARDI 25 novembre
salle 2127
Collège universitaire de Saint-Boniface
à 20h.

CINÉ CLUB

LE JEUDI 20 novembre à 20h — POUR TOUS
LE VENDREDI 21 novembre à 11h30 et 20h
Salle Martial-Caron — $1.50 au guichet — "GÉNÉRAL"

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
l'enfant SAUVAGE
avec JEAN-PIERRE CARGOL
JEAN DASTE FRANCOIS TRUFFAUT
FRANCOISE SEIGNER

Le C.A. du Collège presque au complet

Le conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface est maintenant à nouveau presque au complet. En effet, la Société franco-manitobaine vient de nommer Mme Claudette Toupin et M. Maurice Therrien au conseil d'administration, tandis que les Éducateur franco-manitobains ont confirmé le choix de Mme Linda Asper.



Mme Claudette Toupin

Les autres membres sont: André Fauchon (Association des profs), Robert Hague (représentant du Collège communautaire), Gérald Bolly (Association des étudiants), René Deleurme (Comité technique pour l'éducation française), Normand Boisvert et Norbert Cenerini (cooptés). Il reste à nommer deux représentants du diosèse et un pour les commissaires d'écoles franco-manitobains. Le conseil est formé de 12 membres, plus le recteur.

Claudette Toupin est originaire de Saint-Boniface et employée de la ville de Winnipeg depuis quatre ans. Elle est actuellement directrice du programme d'amélioration de quartier pour Saint-Boniface nord. Maurice Therrien est né à Lorette. Depuis 1978, il est directeur général de la Centrale des caisses populaires. Mme Linda Asper est ex-présidente manitobaine de l'association "Canadian Parent for French" et directrice de l'école d'Immersion Howden.

Trois critères

On se souvient par ailleurs que la S.F.M. s'est engagée à étudier et élaborer des critères pour sélectionner les membres du conseil d'administration du Collège universitaire. Les critères retenus ont été les suivants: les personnes choisies par la S.F.M. doivent avoir une conception de l'éducation postsecondaire susceptible de répondre aux besoins particuliers de la collectivité franco-manitobaine. Ils doivent également posséder des compétences leur permettant d'élaborer des politiques éducatives et financières essentielles à la vitalité du C.U.S.B. Enfin, ils doivent posséder les compétences nécessaires pour évaluer ces mêmes politiques.



M. Maurice Therrien

INTERROGATION

Le petit Séminaire

Une des premières questions que les gens nous posent en entendant parler du Petit Séminaire, c'est de savoir si le Petit Séminaire a pour but de former des futurs prêtres ou encore si les gars qui y viennent ont l'intention de devenir prêtres.

Si le nom de cette institution diocésaine porte en lui cette connotation, nous savons qu'en fait de nos quelque 450 anciens élèves (les plus vieux ont à peine 33 ans), trois seulement ont été ordonnés prêtres; trois sont séminaristes au Grand Séminaire et un est novice Père Blanc. Avec la grâce de Dieu, d'autres s'engageront librement plus tard dans une vocation sacerdotale ou religieuse, tandis que beaucoup d'autres sans doute continueront, comme c'est le cas présentement, à s'engager comme laïcs chrétiens dans leurs paroisses et leur milieu social.

Lors d'une session de l'Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, donnée par l'abbé Gérard Marier au début de cette année, une question lui a été posée au sujet de la diminution des vocations sacerdotales et religieuses dans notre monde d'aujourd'hui. L'abbé Marier a dit que la principale cause de cette baisse était, selon lui, la perte du sens de communauté. En passant dans notre société du collectif au personnel, on est passé aussi à l'individualisme, à une attitude de consommateur. Avec une telle attitude, il est difficile de choisir de s'engager pour la vie dans une communauté religieuse ou dans le clergé d'un diocèse.

Le sens de la responsabilité

Le Petit Séminaire fait vraiment oeuvre d'Église en étant une maison où les jeunes font l'apprentissage au sens de vie de groupe, de communauté. Le Séminaire veut aider les jeunes à découvrir et vivre trois valeurs importantes: l'attention aux autres, les sens de la responsabilité et l'engagement aux activités de son milieu.

"Le Séminaire s'engage, tel que nous l'indiquons dans les règlements généraux de la maison, en étroite collaboration avec le milieu familial, à tout mettre en oeuvre pour donner à chaque étudiant la formation la plus complète: physique et spirituelle, intellectuelle et morale. Les étudiants s'engagent par ailleurs à participer pleinement et de bon gré 1) à la vie de groupe et à ses projets; 2) à la vie liturgique; 3) à prendre l'une ou l'autre responsabilité au service des autres. À travers cette vie de groupe et la présence d'animateurs adultes, les jeunes apprennent à être des chrétiens responsables et ouverts aux autres".

Le Séminaire veut accompagner les jeunes dans leur recherche de vocation et les rendre capables de répondre aux divers besoins de l'Église dans notre monde d'aujourd'hui.

Exercer les qualités de leadership

Tout ce qui est dit plus haut prend des modalités bien concrètes dans la vie quotidienne du Petit Séminaire. Ainsi les 50 gars de cette année qui proviennent de 22 paroisses au Manitoba ont l'occasion de vivre une vie de groupe intense, de pratiquer divers sports, d'avoir des temps définis d'étude, de prendre des responsabilités variées dans un Conseil étudiant, des comités de liturgie, sport, culture et services, dans vingt sous-comités, des conseils de classe etc...

Les jeunes ont la chance de développer leurs talents dans le théâtre, la musique, l'artisanat, la photographie, l'imprimerie, le dessin ou autres domaines. Les gars prennent une aprt active dans les célébrations liturgiques et ils animent les prières à différents temps de la journée. À travers toutes ces activités, ils ont l'occasion de se frotter les coudes, de découvrir leurs forces et leurs limites, d'apprendre à pardonner et à se faire pardonner, de devenir plus sociables et d'exercer leurs qualités de leadership.

Le Petit Séminaire, qui a vingt ans d'existence cette année, a bien conscience qu'il ne peut être qu'une influence parmi tant d'autres: le milieu familial, social, paroissial, les amis, le travail.

Et comme dans les familles, les réussites apparentes et immédiates peuvent varier et ne pas toujours répondre à "nos" attentes... Nous pouvons dire cependant que si les jeunes font un apprentissage réel et adapté à leur âge du sens de groupe, de communauté, ils se rendent plus disponibles à rendre éventuellement service dans leur milieu social, dans lÉglise.

En entrant dans sa troisième décennie, le Séminaire veut continuer à être, dans le contexte d'une évolution normale, une maison de formation au leadership chrétien.

Léonce Aubin

ANALYSE

Une première étape : le colloque

Ils ont été quelque 230 francophones de conviction, venus de la plupart des coins du Manitoba, à se rendre au colloque "Vivre en français mon coin de pays" organisé conjointement par 15 organismes franco-manitobains. Une continuation des réunions de salon tenues par la S.F.M.

Deux préoccupations essentielles ont motivé les organisateurs de ce colloque mis en chantier voilà six mois: faire en sorte que la S.F.M. devienne encore plus l'expression de la volonté populaire; et que les gens expriment leur volonté de vivre en français.

Bien entendu, il n'y a aucune solution miracle qui est ressortie de cette réunion d'un genre nouveau, qui a permis, plus que jamais auparavant, aux Franco-Manitobains de confier les problèmes auxquels ils doivent faire face pour vivre en français. Personne n'en attendait d'ailleurs.

Il faut continuer...

De plus, il est encore trop tôt pour se lancer dans un bilan complet du colloque. Parce que l'idée centrale était de renouer un meilleur contact avec la population, et qu'il est impossible de mesurer exactement jusqu'à quel point ce contact a été établi. Il n'est pas facile de faire disparaître du jour au lendemain des sentiments de frustration ou de méfiance.



La formule adoptée durant le colloque était nouvelle. Les gens se sont d'abord réunis en petits groupes pour pouvoir discuter plus à l'aise. L'animateur principal, l'abbé Claude Blanchette, s'est déclaré très satisfait de cette procédure.

Mais une chose est déjà clairement acquise: les responsables des 15 organismes sont convaincus que ce colloque n'a constitué qu'une première étape. Et du côté de la S.F.M., il n'existe aucun doute que cet effort de conscientisation (un grand mot pour dire qu'on se sent plus franco que jamais) sera poursuivi. Il faut continuer à aller voir les gens, à leur parler et à essayer, évidemment avec leur aide, à faire en sorte que cela devienne plus facile de vivre en français son coin de pays.

La famille, l'école, les services en français ont naturellement été au centre des discussions. Et bien souvent ont est arrivé à la conclusion que pour améliorer la situation, un engagement personnel s'avère nécessaire. Après le colloque, une personne a comparé sa participation à un renouvellement de voeux de mariage. Les 15 organismes qui ont réussi à affermir des convictions ont maintenant la lourde tâche de répondre aux attentes créées. Et d'embarquer d'autre monde...

Bernard BOCQUEL

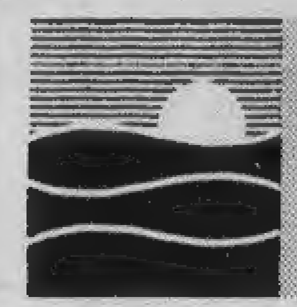




Bernadette (Thérèse Pilote) donne de sages conseils qui semblent plaire à Colette (Denise Lécuyer). L'adaptation de Jean-Guy Roy de la comédie vaudeville OSCAR de Claude Magnier sera à l'affiche du 28 nov. au 6 déc. (avec relâche le 1er déc.) dans la salle Pauline Boutal. Les billets sont en vente au guichet du Ccfm (233-8972).

Une soirée du MAURIER





VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DES PLAINES

"Le petit dinosaure d'Alberta"

par Nadine Mackenzie



Le récit, illustré par Madeleine Vrignon et Ray Gander, se classe dans la littérature de jeunesse. Il convient aux élèves de la 3e année. Les instituteurs et institutrices qui commanderont plus de deux exemplaires bénéficieront d'un rabais de 30%.

Format 8 1/2"x11", 48 pages, -$4.00

Pour recevoir votre copie du livre **"Le petit dinosaure d'Alberta"** remplissez immédiatement le bon de commande à droite et retournez-le avec votre chèque ou mandat postal à:

LES ÉDITIONS DES PLAINES
C.P. 123
Saint-Boniface
(Manitoba)
R2H 3B4

BON DE COMMANDE

NOM: ______________________
ADRESSE: ______________________
____
__________CODE POSTAL: __________

Veuillez s'il vous plaît me faire parvenir ________ copie(s) du livre de Nadine Mackenzie "Le petit dinosaure d'Alberta"

@ $4.00 chacun, J'ajoute 75 cents pour frais d'emballage et de poste. Merci.

Les droits de l'homme ne doivent

La Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe qui se tient à Madrid ces jours-ci a failli ne jamais réellement commencer à cause d'une question d'ordre du jour. Ce qui peut sembler être un détail mineur au départ, reflète en fait l'état d'esprit dans lequel les participants à cette conférence, la troisième du genre, se sont présentés.

Une analyse par Jacqueline Blay

Il s'agit de discuter des accords d'Helsinki garantissant les droits de la personne. Après quatre jours de discussion, les participants en sont arrivés à un compromis qui donne une idée du résultat final de la conférence.

Ce qui est communément appelé "accords d'Helsinki" est l'entente ratifiée le premier août 1975 à Helsinki après deux ans de pourparlers. Tous les pays européens, sauf l'Albanie, l'ont signé; de même que les États-Unis et le Canada.

Il y était notamment déclaré que les frontières européennes actuelles étaient inviolables. Mais surtout on y prévoyait des normes de coopération économique et technique; et ce qu'on avait appelé une coopération humanitaire qui, à toutes fins pratiques, signifiait que l'émigration hors de l'U.R.S.S. devait être facilitée. Cinq ans ont passé depuis Helsinki.

Si Brejnev est encore au pouvoir, par contre le président Carter, qui avait mis au devant de la scène internationale les droits de la personne, est sur le point de quitter la Maison Blanche. Son successeur a déjà laissé entendre que ces mêmes droits ne seraient pas une de ses priorités.

Le dialogue EST-OUEST à Madrid a failli déboucher sur une impasse à cause de ces mêmes droits de l'homme et de l'importance qu'on devait leur accorder, durant la conférence.

Finalement l'Ouest a cédé et six semaines seront consacrées à ces droits. L'invasion soviétique en Afghanistan sera au menu. Tous les observateurs se sont accordés pour voir là une victoire de Moscou, qui a ainsi réussi à limiter dans le temps les critiques à l'égard de ses politiques. Ce n'est pas la seule concession que l'Ouest faisait. En effet, lorsque les clameurs se seront tues à Madrid, les 35 pays participants ne sauront pas où et quand ils devront se rencontrer à nouveau.

L'Ouest et l'Est y tiennent-ils vraiment?

Pendant ce temps...

...À Moscou dans l'édifice de la Cour Suprême, plus de 100 juifs soviétiques demandaient la permission d'émigrer en Israël. Un commis leur a promis qu'on se pencherait sur leurs demandes et qu'ils auraient une réponse d'ici un mois...

...Deux jours après cette manifestation, Viktor Brailovsky était arrêté à son domicile moscovite sous les accusations de répandre de la propagande anti-soviétique. Il était entre autres le rédacteur en chef de la revue clandestine "Les Juifs en U.R.S.S.", dont le dernier numéro avait paru en juin 1979.

Il organisait également des séminaires pour les juifs incapables de poursuivre leur carrière scientifique parce qu'ils avaient demandé à émigrer en Israël. Viktor Brailovsky et sa femme attendent depuis huit ans la permission d'émigrer en Israël...

...Sur une route espagnole, un dissident soviétique - Andrei Almarik - trouvait la mort. Il se rendait à Madrid pour protester contre le refus soviétique d'aborder à cette conférence la question des droits de la personne. Almarik était connu pour deux oeuvres: "Voyage involontaire en Sibérie" et "l'Union Soviétique survivra-t-elle en 1984?" dans ce dernier ouvrage, Almarik, prévoyait une guerre sino-soviétique qui obligerait les Russes à retirer leurs troupes de l'Europe, faisant ainsi s'effrondrer leur bloc européen à l'Est. Une résistance intérieure se combinerait à tout cela pour faciliter la chute du premier régime socialiste au monde. Almarik ne pourra plus protester, il s'est définitivement tu...

Le talon d'Achille

...au Salvador, ce régime dictatorial appuyé par les Etats-Unis, les armes ont continué à parler. Amnistie internationale, qui n'a pas besoin de conférence pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme, a rapporté que depuis le premier janvier 8300 personnes ont été tuées. Chaque jour amène son cortège de violations des droits de la personne...

...à Cayo-Lobos, aux Bahamas, 118 Haïtiens naufragés sur cette île depuis dix semaines, sont ramenés manu militari dans leur pays. Leur président à vie, Jean-Claude "Bébé Doc" Duvalier leur promet la même sécurité et la même protection que ceux qui sont revenus au bercail avant eux. Les réfugiés voulaient tellement rentrer chez eux qu'ils ont accepté sans rien dire les encouragements donnés à coups de bâton par la police des Bahamas. Une des équipes de télévision américaine qui avait filmé le tout, n'est jamais retournée à sa

pas être oubliés

base, l'hélicoptère s'est écrasé. Honni soit qui mal y pense...

Tous ces événements, qui se sont déroulés simultanément pendant la première semaine de la conférence de Madrid, sans qu'il en soit fait mention à cette même conférence, illustrent bien l'avenir. Car finalement tout se tient. En 1975 les droits de la personne étaient importants et l'accession au pouvoir du président Carter leur a donné une importance jamais connue auparavant. La chute du chah d'Iran et toutes les conséquences économiques de la crise de l'énergie ont ramené les préoccupations mondiales à un niveau bien plus terre à terre. D'ailleurs ces mêmes droits de la personne n'ont quasiment jamais été mentionnés durant la dernière campagne présidentielle américaine.

Ceux qui violent les droits

C'est parce qu'entretemps les États-Unis n'avaient par réussi à atteindre leur but: faire concurrence idéologiquement à l'U.R.S.S. Trop de gaffes, de coups pour rien, qui étaient encore présents à la mémoire, trop de gouvernements appuyés financièrement et ouvertement par peur d'un gouvernement de gauche hostile, de l'aveu même du secrétarait d'État américain. En fait, les États-Unis ont continué depuis 1975 à faire concurrence à l'U.R.S.S. sur le plan des influences, mais l'image projetée a souvent paru faible et floue, alors que par le passé le leadership moral était moins crié sur les toits et plus efficace. Les droits de la personne seront le talon d'Achille des démocraties à Madrid parce qu'après y avoir accordé tant d'importance pendant des années, il va falloir battre en retraite pour s'occuper de la cuisine.

Alors on accordera pendant six semaines la parole aux détracteurs de ceux qui violent les droits de la personne mais après cela il faudra suivre l'ordre du jour. Et Moscou aura ainsi gagné une fois de plus, car si la violence des attaques ne peut être contrôlée, on peut en contrôler la durée. Et ça c'est un point important.

Un autre point de taille est celui des rencontres ultérieures. À Helsinki on savait qu'on se reverrait dans cinq ans à Madrid. À Madrid on ne sait pas quand et où on se reverra.

Il est dommage de voir que les droits de la personne sont ainsi repoussés à l'arrière plan, car comme Achille qui a vu sa perte arriver par son talon, les démocraties devraient savoir qu'à la longue elles ne peuvent négliger ni les individus, ni leurs droits, même si elles se trouvent dans des situations économiques difficiles. L'Est et l'Ouest ont de la difficulté à stabiliser leur équilibre militaire. Si les deux camps veulent prévenir les problèmes de l'avenir, il leur faudra penser à réduire leurs dépenses en armements pour penser à nourrir les pays en voie de développement. Et se nourrir est le premier droit de la personne...

L'Est et l'Ouest devraient penser à tous ces devoirs imposés par les droits de la personne avant de se jeter la première pierre. le dialogue doit se poursuivre, sans que le prix en soit exorbitant, pour aucun des partenaires.

"Cigalon" au Collège secondaire de Saint-Boniface

Les 28, 29 et 30 novembre, le Collège secondaire de Saint-Boniface présentera la pièce Cigalon de Marcel Pagnol. Il s'agit là d'un projet entièrement initié par les élèves. La mise en scène est assurée par Monique Pambrun, une collégienne. "Nous souhaitons votre encouragement par votre présence à notre spectacle" ont laissé savoir les étudiants. C'est le moins que l'on puisse faire. Les billets seront en vente au Collège, ainsi qu'à la porte, au prix de $3.00 pour les adultes et de $1.50 pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or.

On a plaidé au niveau

C'est pour proclamer haut et fort le principe du droit à l'épanouissement de la communauté francophone au Manitoba que la S.F.M., mardi dernier, s'est présentée devant le Comité des règlements statutaires, qui est chargé d'entendre les différentes opinions au sujet de la réforme constitutionnelle.

Intitulé "La langue française au Manitoba, ressource renouvelable de première importance", le mémoire a été défendu en français devant le Comité des règlements statutaires. La province pouvant "soudainement" offrir la traduction simultanée, alors que le procureur général du Manitoba, M. Gerry Mercier, laissait entendre quelques jours auparavant qu'un tel service n'était pas possible.

La présidente de la S.F.M., Mme Gilberte Proteau, s'est déclarée "heureuse et surprise" de ce revirement et souhaite qu'il s'agisse "d'un pas en avant". Le mémoire a été préparé conjointement par la S.F.M., la Fédération provinciale des comités de parents, la Société historique de Saint-Boniface et le Conseil jeunesse provincial.

Le document ne s'attaque pas spécifiquement au projet Trudeau sur la réforme constitutionnelle, puisque l'organisme aura la possibilité de faire valoir ses idées sur cette question devant le Comité mixte à Ottawa, à une date encore indéterminée. Le mémoire traite donc essentiellement la question des droits linguistiques et de l'application de ces droits.

Les deux peuples fondateurs

Dans ce contexte, les quatre associations veulent que la constitution reconnaisse "la double réalité de l'association de deux peuples fondateurs (non reconnus par Trudeau) et de dix provinces". On exige aussi "le respect des libertés fondamentales, des droits linguistiques individuels et collectifs et des libertés démocratiques".

Pour atteindre ces objectifs, les associations revendiquent une série de droits, comme "le droit à l'enseignement dans leur langue maternelle pour les enfants de tous les citoyens canadiens de langue officielle et ce dans des écoles **homogènes** de langue officielle".

À la Bibliothèque publique de Saint-Boniface

C'est du 15 au 22 novembre que se célèbre cette année le Festival national du livre canadien pour enfants. À cette occasion la Bibliothèque a organisé une exposition de littérature enfantine canadienne afin de permettre aux enfants de savourer les livres qui se publient maintenant dans notre pays. Pour souligner le Festival, il y aura projection de films le vendredi 21 novembre à 16h00. Des rafraîchissements seront servis. Il y aura un tirage pour un prix d'entrée.

des principes



Mme Gilberte Proteau, présidente de la S.F.M.

Le mémoire insiste avec raison sur la notion de droits collectifs, qui constituent le complément indispensable des droits individuels -si l'on veut assurer l'épanouissement d'une minorité de langue officielle dans une province-. Soulignons que dans son projet, M. Trudeau n'évoque que les droits individuels, qui, il est vrai, sont amplement suffisants lorsque l'on appartient à la majorité?

Le but des droits collectifs, c'est tout simplement pour permettre aux minorités officielles d'atteindre, sur le plan social et culturel, un statut égal à celui de la majorité. Il s'agit d'assurer à la communauté minoritaire, note le mémoire, "l'octroi de pouvoirs ou de services sans lesquels elle ne peut pas se développer à son plein potentiel".

Concrètement, il faudrait mettre sur pied (par exemple) une équipe volante qui servirait les communautés francophones dans le domaine de la santé; ou encore des "tribunaux volants". Comme l'a bien souligné Mme Proteau, "il n'est pas question de bilinguiser le Manitoba, mais de créer des services, des mécanismes pour les Franco-Manitobains, sans pour autant imposer la langue française à la majorité".

Le document cite trois raisons pour développer la langue française au Manitoba. La première est historique. On sait qu'à l'entrée du Manitoba dans la Confédération, les droits des francophones étaient garantis. La deuxième raison est de nature économique. "La minorité francophone du Manitoba est une ressource économique renouvelable de première importance. Dans ces temps d'incertitude économique, quel gouvernement peut se permettre de voir disparaître n'importe quelle de ses ressources"? s'interrogent les rédacteurs du mémoire.

La troisième raison est d'ordre philosophique et politique: il s'agit de la thèse selon laquelle le Canada est un pays unique en Amérique du Nord grâce à sa population d'expression française; et la disparition de cette population annulerait la différence qui existe entre le Canada et les États-Unis.

Bernard BOCQUEL

Les petites nouvelles

Conférence à l'Alliance française

Le jeudi 20 novembre à 20h00 aura lieu dans les locaux de l'Alliance française, une conférence donnée par M. Camp, critique de théâtre et conférencier de l'Alliance de Paris, sur le thème, L'AVANT-GARDE, UN THÉÂTRE NOUVEAU (1950-1960). Une certaine forme d'avant-garde naquit en France dans les années 50, grâce à Eugène Ionesco et Samuel Beckett, de même que "le théâtre engagé", une prise de conscience politique et sociale portée à la scène par Jean-Paul Sartre et Albert Camus. Des illustrations sont prévues. L'entrée est gratuite. Les bureaux de l'Alliance sont situés 156 rue Spence à l'angle des rues Broadway et Spence.

Les petites nouvelles

L'Alliance française offre des cours

L'Alliance française du Manitoba, (en collaboration avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface), offrira des cours de français dans ses nouveaux locaux situés 156 rue Spence (angle des rues Spence et Broadway), à Winnipeg.

L'Alliance française est reconnue dans le monde entier pour la qualité de ses méthodes d'enseignement, méthodes qui seront employées à Winnipeg par des professeurs qualifiés. Divers types de cours et de niveaux sont offerts:

- des classes pour débutants - deux fois par semaine, le lundi et le mercredi - durée: 20 semaines - depuis le 3 novembre 1980.
- des classes de conversation pour un niveau avancé - trois heures par semaine, le mardi soir - durée: 20 semaines - depuis le 4 novembre 1980
- des cours personnalisés, privés ou semi-privés adaptés aux besoins des étudiants.

Toute personne intéressée par ces cours est invitée à se renseigner sur leur déroulement en téléphonant au Consulat français, tél.: 774-4825.

Les Franco-Manitobaines

"La politique c'est aussi le quotidien des femmes": tel était le thème du colloque tenu à Saskatoon les 7, 8 et 9 novembre derniers. Initiative de la Fédération des femmes canadiennes françaises (organisme national auquel la Ligue des femmes catholiques est affiliée), ce colloque réunissait quelques 85 participantes des quatre provinces de l'ouest: 9 de la Colombie, 31 de l'Alberta, 22 de la Saskatchewan et 23 du Manitoba.

La délégation manitobaine était composée des dames suivantes: Aurore Goulet, Diane Dornez, Lucie Dupis, Rose Marie Fiola, Rita Talbot, Gisèle Grégoire, Marie-Paule Fortier, Rose-Marie Couture, Germaine Lussier, Claudette Savard, Gisèle Marion, Roseline Ferré, Diane Dubé, Anita Poiron, Marcelle Lemaire, Janine Tougas, Jocelyne Hébert, Donna Laurin, Louise Trudeau, Lucille Cénérini, Simone Parent, Claudette Toupin, Céline Beaudette.

La moitié des déléguées du Manitoba étaient membres de la L.F.C., les autres étant impliquées dans diverses organisations. En pigeant dans les quatre coins de la province, les organisatrices visaient à une bonne représentation de notre province.

Les buts du colloque étaient de:

1) démystifier la politique chez les femmes;
2) susciter une prise de conscience au droit des femmes à avoir leur place en politique;
3) viser à une implication accrue des femmes aux divers paliers de l'activité politique;
4) élaborer un plan d'action réaliste visant à une implication progressive des femmes au niveau politique;
5) développer un réseau provincial et un réseau régional;
6) donner aux femmes l'occasion de mieux connaître l'étendue de l'information sur:
   a) le système politique fédéral et provincial;
   b) la condition féminine.

Divisés en ateliers provinciaux, nous avons brossé un tableau de l'implication des femmes d'hier (avant 1960), d'aujourd'hui (1960-80) et de demain (2000). Malgré nos différences, il était évident que nous avions toutes en commun un passé de service, un présent de prise de conscience et un avenir d'égalité dans le pouvoir.

SAINT-JEAN-BAPTISTE
Le 100 Nons y était

Magnifique! Le Cent-Nons tient à féliciter les participants de la boîte à chansons du 16 novembre ainsi que les organisateurs de cette soirée, à Saint-Jean-Baptiste on vit notre coin de pays en chansons.

BRAVO!

s'organisent

Ensemble, nous avons regardé les difficultés que nous vivons face à la politique, et nous avons tenté d'apporter des solutions par des actions concrètes. Le Manitoba a exprimé le besoin de créer un réseau de femmes sensibilisées au problème, des femmes qui ne sont pas regroupées à l'heure actuelle et qui désirent travailler à l'amélioration de la condition de la femme francophone dans son milieu. Des personnes responsables ont été indentifiées et promettent déjà une suite heureuse à ce colloque.

Cette fin de semaine nous aura permis de découvrir du talent manitobain, du vrai. À trois reprises, les participants ont applaudi Janine Tougas (écrivain), Jocelyne Hébert et Gisèle Marion (comédiennes) dans leurs interventions théâtrales. En plus de nous faire réfléchir, elles ont réussi à donner le ton au colloque. C'est un peu grâce à elles que nous avons ressenti cette joie de vivre et cette solidarité entre femmes. Comme le disait la chanson créée pour la circonstance: "On avance les Manitobaines, les Manitobaines en avant"

Céline BEAUDETTE



La délégation manitobaine au colloque:
Première rangée (de gauche à droite) Rose Marie Fiola, Saint-Boniface; Céline Beaudette, Saint-Jean Baptiste; Lucille Cénérini, Saint-Boniface; Claudette Toupin, Saint-Boniface; Marcelle Lemaire, Saint-Boniface; Claudette Savard, Précieux-Sang.

Deuxième rangée: Janine Tougas, Saint-Boniface; Diane Dornez, Île-des-Chênes; Germaine Lussier, Saints-Martyrs; Jocelyne Hébert, Saint-Malo; Rita Talbot, Saint-Léon; Gisèle Grégoire, Saint-Boniface; Rose-Marie Couture, Lorette; Diane Dubé, Saint-Georges; Lucie Dupuis, Île-des-Chênes.

Troisième rangée: Gisèle Marion, Saint-Malo; Aurore Goulet, Saint-Malo; Louise Trudeau, Île-des-Chênes; Marie-Paule Fortier, Saint-Léon; Roseline Ferré, Saint-Norbert; Anita Poiron, Somerset; Donna Laurin, Saint-Boniface. Absente: Soeur Simone Parent, Saint-Boniface.

Les petites annonces

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher - tapis mur à mur - proche de l'hôpital Saint-Boniface - téléphonez au No 233-3819 - $225/mois
Appartement de deux chambres à coucher - tapis mur à mur - proche de l'hôpital Saint-Boniface - téléphonez au No 222-3819 - $235 00/mois.
- 653 -

DEMANDE à domicile - une gardienne d'enfants, les après-midi seulement, pour une petite de deux ans. Région Meadowood. Téléphonez en soirée au No 257-3239
- 651 -

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface centre - Duplex en très bonne condition - maison de revenu Tél.: 247-9937.
- 644 -

À LOUER - appartement de 2 chambres, poêle & réfrigérateur, place de stationnement, Disponible le 1er ou 15 décembre. $110.00 tout inclus. Téléphonez après 17h au No 233-6054
- 646 -

À LOUER - place de stationnement 491, rue de la Morénie (avec prise de courant) libre immédiatement - Téléphonez au No 233-6872
- 647 -

À LOUER - appartement - rue Kitson - 1 chambre à coucher - près autobus, école, $215.00 par mois, stationnement chauffage électricité, et eau compris. Téléphonez au No 233-6079 après 17h
- 648 -

À LOUER à Saint-Vital maison de 2 chambres à coucher tapis mur-à mur, poêle réfrigérateur. Libre immédiatement appelez Maurice au No 257-5691.
- 664 -

À VENDRE - chaise à bascule en cuir brun foncé, très bonne condition - Téléphonez au No 247-4823 9h. à 16h30 - 256-8439 le soir ou la fin de semaine
- 649 -

Personne prendrait soin d'une personne âgée du lundi au vendredi- Téléphonez: 247-4375
- 645 -

À VENDRE - des mitaines et des chaussettes tricotées à la main - $2.50 la paire téléphonez au No. 237-0846
- 652-

À VENDRE - manteau d'homme, en drap fris foncé, avec collet de fourrure en très bonne condition - grandeur 42-44 - bon marché. Téléphonez: 233-5887.
- 661 -

À VENDRE - deux pneus d'hiver "Snow Champion" A 78-13-2 plis polyester, en très bon état, (n'ont servi qu'un hiver) $50 00 Tél.: 247-3759
- 660 -

À VENDRE - rasoir électrique Flexamatic de Schick - parfait état de fonctionnement $10 - Petit Instamatic Kodak, avec étui; en très bon état - $5. - Téléphone: 475-2423 -
- 659 -

RECHERCHE - une compagne pour partager un appartement: Tél.: 261-7864.
- 658 -

CHERCHONS gardienne - pour s'occuper de 2 fillettes de 4 ans et de 9 mois dans notre maison (quartier de Saint-Vital - rue Lennox) du lundi au vendredi pendant la journée, commençant de suite. Téléphonez à Suzanne 946-9730 (dans la journée) ou 257-5850 (après 17:00)
- 662 -

À VENDRE - restaurant "Chez Grenier" à Notre-Dame-de-Lourdes, Man. - Tél 248-2463
- 628 -

À LOUER - rue Saint-Jean-Baptiste, appartement meublé de 4 pièces, entrée privée, pour personne(s) tranquille(s). Libre le 15 décembre. Téléphonez 233-4546
- 657 -

APPARTEMENT à louer - rue Bétournay, Windsor Park - très propre et proche de tout - libre le 1er décembre - Téléphonez au No 237-5597 ou 256-1710 après 16h30
- 656 -

ON CHERCHE - des disques de Gisèle McKenzie - Si vous pouvez aider - appelez au No 334-0111 après 18h.
- 655 -

À LOUER - place de stationnement avec prise de courant, appartement 2-215 Dumoulin Téléphonez au No: 237-1625.
- 654 -

GENTLEMAN de 6', 218lbs, yeux bleus, cheveux bruns, avec emploi voudrait rencontrer une dame française entre 40 et 50 ans, en vue de mariage. S.V.P. écrire en anglais à **LA LIBERTÉ**, boîte 663.
- 663 -

AVOCATS-NOTAIRES

ASSUREURS

COMPTABLES

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

CHIROPRATICIENS

OPTOMÉTRISTES

Nécrologie



Mr Herménégilde
BOUCHARD

Le 31 octobre 1980, à l'hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie s'endormait dans le Seigneur, M. Herménégilde Bouchard, il était âgé de 85 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Léa, un garçon Richard et six filles: Rolande Dionne, Claire Cadieux, Gisèle Comeault, Carmelle Daneault, Murielle Schrader & Gilberte Andruski. Deux frères Michel & Augustin (Darky) Bouchard, deux soeurs Marie Anne Dumaine et Marie-Louise Houle et une nièce Choyer Emilie Comeault. Aussi 24 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

De nombreux parents et amis de Mr. Herménégilde Bouchard entourèrent sa dépouille mortelle lors de la veillée de prières dans l'église de Saint-Emile le 2 novembre, et assistèrent aux funérailles chantées le lendemain, le 3 novembre, à Letellier. La sépulture se fit au cimetière de Létellier.

REMERCIEMENTS

La famille Bouchard désire, par la voix du journal, remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent tant par leur présence aux prières et aux funérailles que par l'envoi de fleurs, d'offrandes de messes ou de condoléances. Un merci spécial au clergé, Révérend père G Toupin, C. Empson, L. Morin, M. Comeault et P Gagné.

Lucien BERNARD

Ce fut après cinq mois de maladie que Lucien Bernard nous quitta le 4 novembre 1980. Avec sa famille, il a vécu, en quelque sorte, la prière et la souffrance du Christ à Gethsémanie.

Né à Saint-Claude le 28 juillet 1904 de Jeanne Guignot et d'Auguste, il y passa sa vie en tant qu'ouvrier sur la voie ferrée, camionneur, et hôtelier. Ses quinze ans de retraite lui permirent ensuite d'apprécier davantage ce qu'il aimait tant: le bricolage, le jardinage, la pêche et la chasse, le camping et les voyages. Inutile de mentionner aussi les mille et une attentions pour les siens, ses amis et sa communauté.

Il laisse dans le deuil son épouse, Adrienne Carel, ses enfants et ses petits-enfants, Normand et Joséphine LeSann (Jacqueline, Marc et Annick), Donald et Mimi Bohémier (Dominic et Mathieu), Rosemarie et Doug MacLean (Karey et Daniel), deux frères, Eugène et Paul; une soeur, Berthe Gautron, ainsi que deux belles-soeurs, Cécile et Germaine.

Pour nous tous, qu'il soit maintenant une Lumière sur le chemin de la vie.

REMERCIEMENTS

Adrienne Bernard et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont soigné, encouragé, supporté, visité, et prié ... pour Lucien et les siens pendant ces mois de maladie.

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet
2352-80-73E

Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants: Installation de deux manches à vent éclairées sur la piste 13-31 de l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba)

Date limite: **le 5 décembre 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à l'Association de construction de Winnipeg.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E.Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

L'ÉCOLE ÎLE-DES-CHÊNES DE LA DIVISION SCOLAIRE RIVIÈRE SEINE NO 14

est à la recherche

DE PROFESSEURS

suppléants pour la section française.

Téléphonez au directeur en composant

1-878-3633 ou **1-878-2898.**

Heure de tombée le vendredi à 15h



envoyez-nous par écrit le texte de l'annonce à:
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface
R2H 3B4

C.R.T.C. : Avis

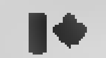
Ottawa, le 5 novembre 1980

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Winnipeg (Man.): Demandes présentées par "Greater Winnipeg Cablevision Ltd." en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Winnipeg comme suit: en ajoutant la musique d'ambiance de la "Canadian Talent Library" Les demandes peuvent être examinées à "Greater Winnipeg Cablevision Ltd.", 930, av. Nairn, Winnipeg

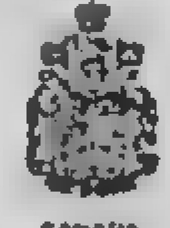
Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Le dossier peut être étudié à l'adresse ci-dessus et au C.R.T.C., édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull, (Qué.) et C.R.T.C., Bureau régional de Winnipeg; 275, av. Portage, Winnipeg

Intervention: Toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard: 9 décembre 1980 L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y oppose ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine est dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo and s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation express du commandant de la base On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Evitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur

SUR L'ORDRE DE,

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Le Conseil Jeunesse Provincial

est à la recherche

d'un(e) secrétaire-réceptionniste

Tâches:

- Sous la responsabilité de la secrétaire-comptable, la secrétaire-réceptionniste devra assurer la réception, répondre au téléphone, et faire du travail général de bureau.

Conditions d'admissibilité:

- dactylographie (45 à 60 mots/minute)
- bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
- expérience en secrétariat et/ou un cours commercial seraient un atoût.

Entrée en fonction: le 12 janvier 1981.

Salaire: négociable

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

Rita Simoens,
Conseil Jeunesse Provincial,
273, av. Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

C.R.T.C. : Avis

Ottawa, le 5 novembre 1980

Les projets à long terme de Radio-Canada en matière de service radiophonique

Dans un avis public du 14 mars 1980, le C.R.T.C. déclarait que dans certaines régions du pays, il ne ferait pas d'appel en vue de la soumission de demandes de licence pour des stations MF, avant que Radio-Canada n'ait complété l'évaluation de ses projets à long terme par rapport aux autres besoins de l'industrie de la radiodiffusion. On indiquait aussi dans ce même avis que le plan de Radio-Canada serait disponible et qu'on inviterait le public à le commenter sous tous ses aspects. Ce projet de la société intitulé "Projet de rayonnement de la Société Radio-Canada et demande de réservation de fréquences MF" est maintenant disponible. Quant aux conséquences possibles des exigences de la Société sur la disponibilité des canaux MF pour d'autres services, le Conseil invite les parties intéressées à soumettre par écrit leurs points de vue sur tous les aspects du projet à long terme de la Société.

Pour obtenir des exemplaires des documents "Projet à long terme de Radio-Canada en matière de radiodiffusion "Projet de rayonnement de la Société Radio-Canada et demande de réservation de fréquences MF", il suffit de s'adresser aux adresses suivantes. C R T.C., Édifice central, 1, promenade du Portage, Hull (Qué): C.R.T.C., pièce 428, Tour Barrington, Carré Scotia, Halifax (N.-E.); C.R.T.C.; 1410, rue Stanley, 10e étage, Montréal (Qué); C.R.T.C., 275, av. Portage, Winnipeg (Man.); C.R.T.C. pièce 1130, 701 Georgia ouest, Vancouver (C-B)

Les observations présentées en réponse au présent avis public doivent être adressées au Secrétaire général, C.R.T.C Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard 90 jours après la date de l'avis



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

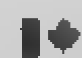
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

C R.T.C. : Avis de décision

Ottawa, le 12 novembre 1980

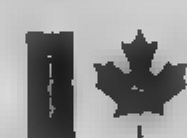
Décision. CRTC 80-757, Philip Chabot, représentant une compagnie devant être constituée, Headingley (Man) 800109100: à la suite d'une audience publique tenue à Hull (Qué) les 25 et 26 juin 1980, le C.R.T.C. annonce qu'il approuve la demande en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion pour une entreprise de télévision par câble afin de desservir la collectivité susmentionnée. Conformément à la directive énoncée par le Conseil dans son avis, le requérant a fait part de son intention de collaborer avec le "Manitoba Telephone System" (MTS) à un essai sur le terrain (le projet IDA) qui permettra d'offrir une variété de services autres que des services radiodiffusés, dont le Vidéotex, des avertisseurs d'incendie et des dispositifs antivols, des lecteurs de compteurs automatiques (pour les compteurs d'électricité ou de gaz), à environ une centaine de foyers situés au sud du fleuve Assiniboine qui divise la collectivité en deux. L'utilisation de l'entreprise de télévision par câble ou de l'un quelconque de ses canaux afin d'offrir ces services exigera une autorisation spécifique par condition de licence. En approuvant cette demande, le Conseil a pris en considération la nature expérimentale du projet "IDA" et le fait, que le MTS fera l'installation d'un matériel spécial dans les foyers des abonnés qui participent à l'expérience

Tous les documents du C.R.T.C sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la partie 1 de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313, Winnipeg (204) 949-6297



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Construction de défense Canada / Défence Construction Canada

Projet:

Enlèvement et remplacement des baignoires, divers logements familiaux bfc Shilo (Manitoba)

Dossier: SL 067 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normal de l'Est)

MERCREDI le 17 décembre 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

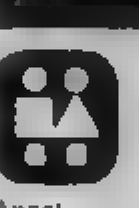
Devis et les formules de soumission seront exposés aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional 613 - 998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de $25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951)

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3



Appel de candidatures mixtes

Dans un pays d'eau et d'espace

Devenez officier de la Garde côtière Canadienne

Des baliseurs, des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage, et une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde portent tous l'insigne de la Garde côtière et assurent la sécurité des activités maritimes du pays

La Garde côtière canadienne du Ministère des Transports offre une excellente formation et une carrière intéressante aux jeunes gens, hommes et femmes, attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leurs pays. Les candidats choisis seront formés en mécanique de marine ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant entre autres les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer un coupon dès aujourd'hui Les demandes d'emploi seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1981

Agent en dotation
Élèves-officiers, Garde côtière
Transports Canada
Place de Ville
Podium, 4e étage
Ottawa, Ontario K1A 0N5

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom ______________________

Adresse ______________________
Rue App.

____
Ville Province Code postal

PINKERTONS DU CANADA

demande

des gardes chargés de la sécurité

à plein temps ou à mi-temps

Les candidats doivent:

- *être bilingues*
- *avoir une bonne présentation*
- *être en bonne santé*
- *être responsables*
- *être capables de communiquer avec le public*
- *être pontuels*
- *être prêts à recevoir des ordres*

La possession d'une voiture serait un avantage.

Nous offrons: de hauts salaires, les uniformes gratuits, le temps de mise au courant payé.

Téléphonez au No **203-2055** ou veuillez vous adresser rue McPhilipps tous les jours de 12h à 14h.



Elizabeth Singh, Réception Hôtels CN

"Réservations, hôtels CN... Puis-je vous être utile?"

Appelez-nous lors de votre prochain voyage. Il nous fera plaisir de réserver votre chambre à l'un ou à l'autre des excellents hôtels énumérés ci-dessous. Et profitez de votre appel pour vous renseigner sur les aubaines du week-end des hôtels CN.

À Winnipeg et au Canada, composez sans frais le

1-800-268-8136

Liste des hôtels CN:
Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.N.)
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Élizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver
*Administration Hilton Canada

Autres excellents hôtels:
Hôtel Hilton, Québec
Montréal Aéroport Hilton, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Birchwood Inn, Winnipeg
The Bessborough, Saskatoon
The International, Calgary



Nous avons besoin de toutes sortes de fermes à vendre - si nous n'avons pas ce que vous voulez, nous le trouverons pour vous.

Alfred J. Clavelle
Courtier
3-1633 avenue Notre Dame, Winnipeg, Man. R3E 0R3
Téléphone: 775-1284 (avant 8h. le matin)



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

est à la recherche

DE PRÉPOSÉS BILINGUES AUX PRÊTS POUR NOS SUCCURSALES AU MANITOBA

Si vous êtes une personne ambitieuse, dynamique; si vous retirez beaucoup de satisfaction à aider les gens; de plus, si vous possédez une à deux années d'expérience dans le domaine de prêts aux consommateurs, appelez-nous!

Aux candidats choisis, nous offrons un stage de formation pour ensuite occuper un poste d'agent de prêts aux consommateurs dans nos succursales.

Postez votre candidature à:

Reg. N. Sly
Agent embaucheur
BANQUE ROYALE DU CANADA
Bureau du personnel
220, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3C 2T5
ou téléphonez au No **988-4082**



LA CITÉ DE WINNIPEG

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que, selon les prévisions de la sous-section 3, de la section 3, de l'arrêté municipal 329/73, étant un arrêté de la Cité de Winnipeg concernant les entrées privées, le Comité des travaux publics tiendra une assemblée régulière à 13 heures, le lundi, 24 novembre dans la salle ouest des Comités, à l'Hôtel-de-Ville, angle rue Main et avenue William, Winnipeg, en lequel temps et lieu j'entendrai les objections quant aux retraits et additions des rues suivantes à la çédule 1 dudit arrêté no. 329/73 concernant les entrées privées:

a) Enlever la "route Trans-Canada no. 1, entre le chemin Sainte-Anne et la route 59", et

b) Ajouter la "Route Trans-Canada no. 1, entre le chemin Sainte-Anne et la route 59" excepté le côté sud entre le boulevard Lakewood et le boulevard Beaverhill.

La çédule 1 de l'arrêté no. 329/73 concernant les entrées privées détermine qu'aucune entrée privée ne sera permise, construite ou installée sur ces deux rues de la Cité de Winnipeg.

R.J. Fergusson,
Greffier.

Vous pouvez économiser jusqu'à 50% sur votre facture de chauffage

Pour savoir comment, faites appel au programme Éner$age, service offert gratuitement par le gouvernement. Il s'agit d'une analyse personnalisée du chauffage des maisons qui indiquera avec exactitude jusqu'à quel point vous pouvez économiser énergie et dollars en améliorant l'isolation thermique.

Envoyez-nous le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir un questionnaire simple. Une fois que nous aurons vos réponses, nous vous renverrons un imprimé d'ordinateur facile à lire. Il vous montrera exactement où isoler, combien d'isolation ajouter, combien cela vous coûtera, combien vous pouvez économiser, combien de temps il vous faudra pour rembourser votre investissement.

Questionnaire énerSage pour l'isolation thermique des maisons

énerSage

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada

Adressez à: **QUESTIONNAIRE ÉNER$AGE**, C.P. 4510, Succursale postale "E," Ottawa (Ontario) K1S 5K3

Je désire économiser énergie et dollars, veuillez me faire parvenir le questionnaire ÉNER$AGE,
☐ en français ☐ en anglais.

W6

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Canada

La Page de Bicolo ...

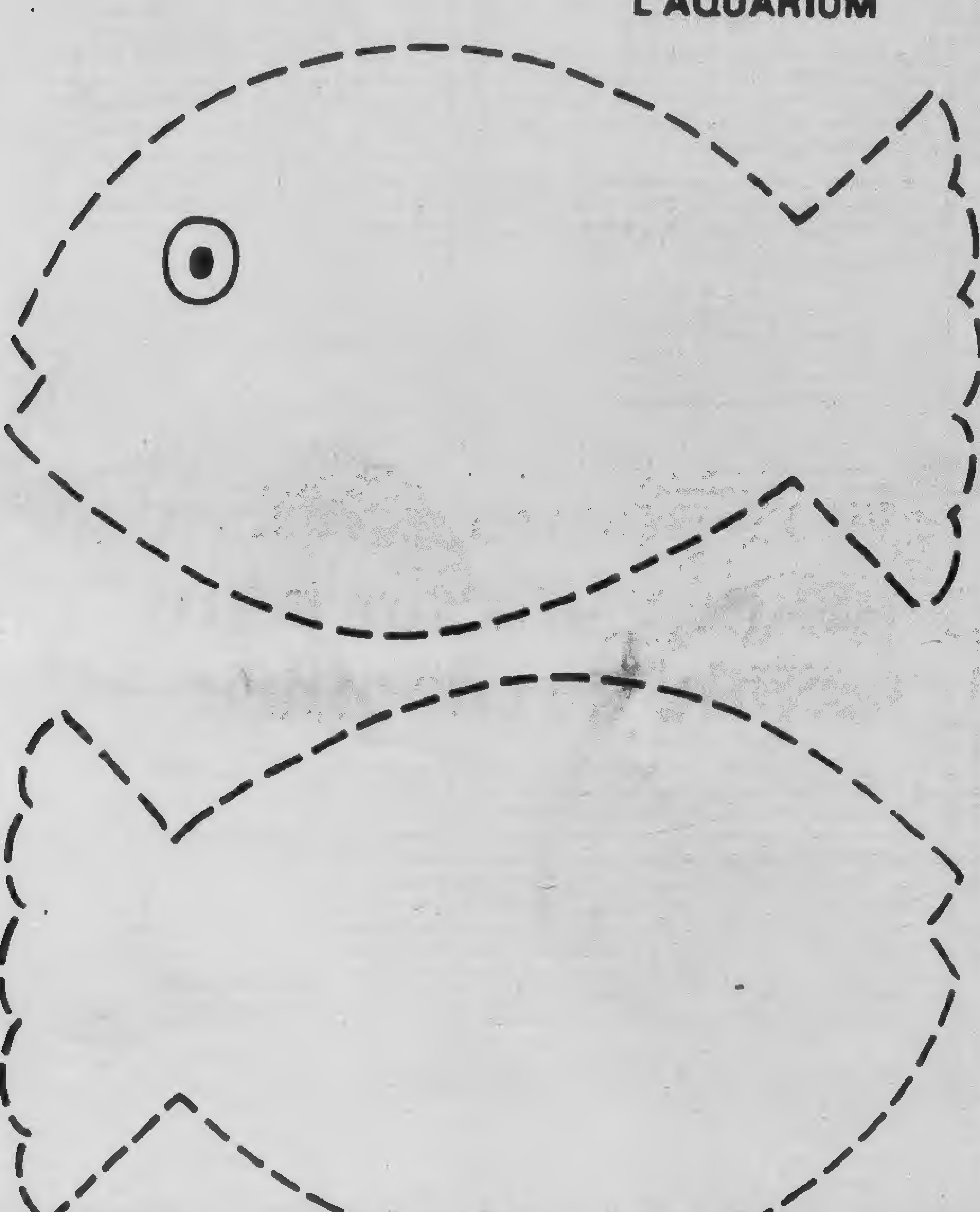


Bonjour!

Aujourd'hui je suis à la pêche sur le lac. Viens, je te parle des poissons!

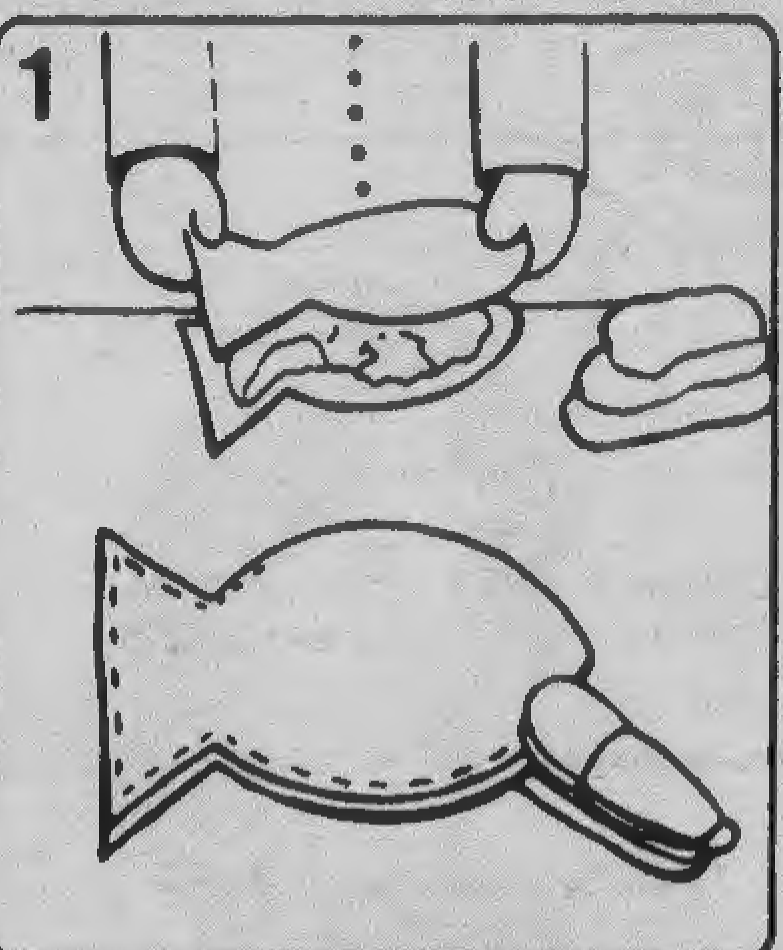
Bicolo

L'AQUARIUM

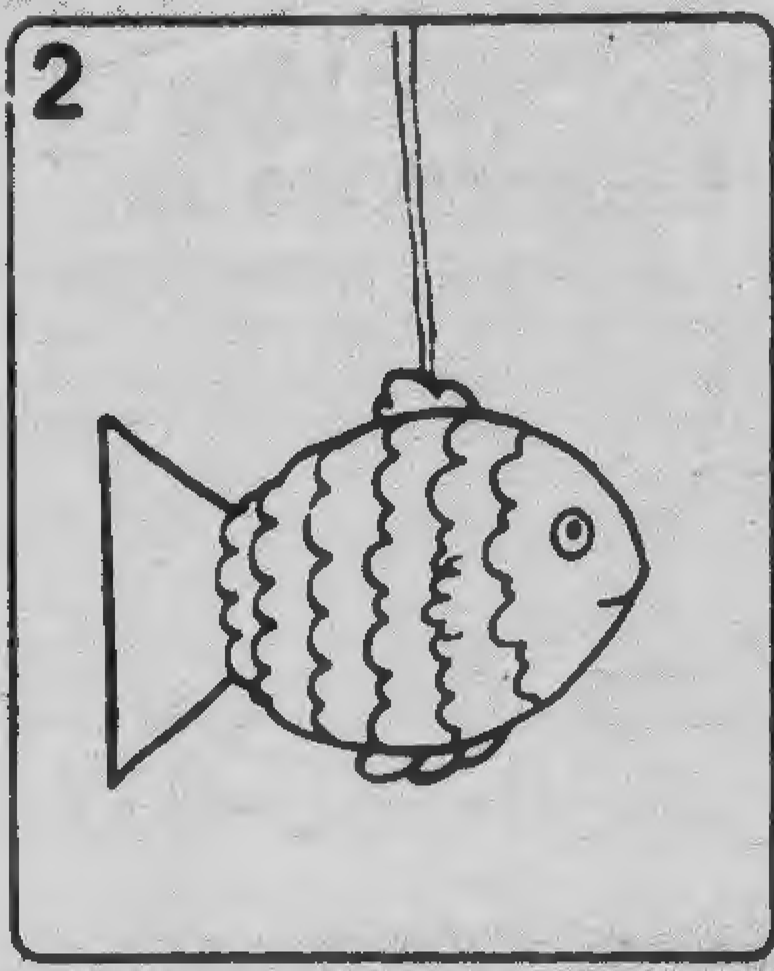




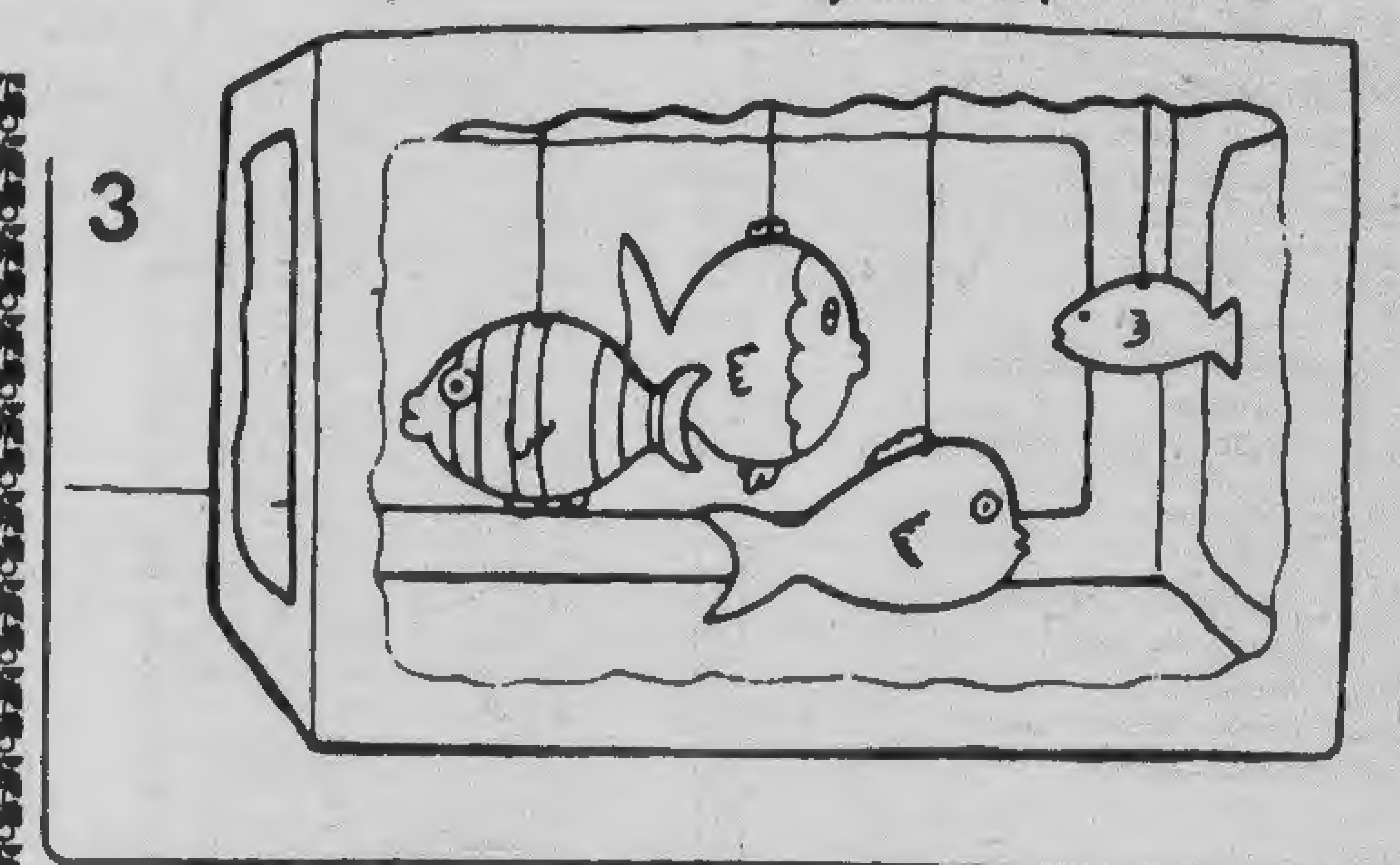
Comment te faire un aquarium!



Tu découpes deux formes identiques de poisson. Tu les broches ensemble, après les avoir garnies à l'intérieur de papier journal.



Tu le décores de façon originale et tu ajoutes une petite ficelle.



Tu obtiens un aquarium avec une boîte de carton, où tu as découpé de grandes ouvertures. Tu y suspends tes poissons qui semblent ainsi flotter.

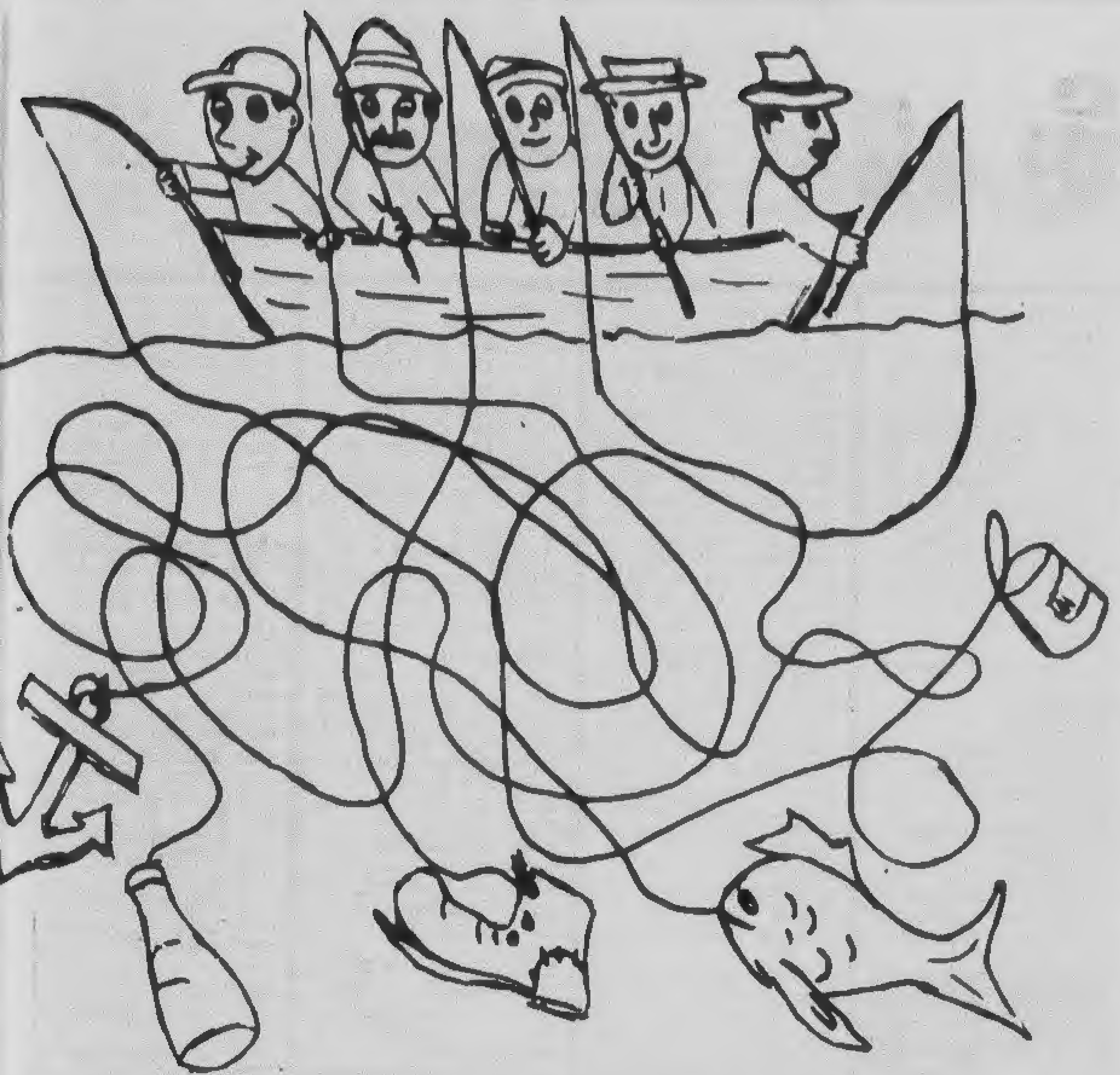
N'oublie pas le Concours de Noël!

Tu me fabriques une décoration pour accrocher dans l'arbre de Noël (mesure maximale de 15cm.) Toutes les décorations reçues seront accrochées sur les arbres de Noël au Centre culturel franco-manitobain lors du festival du jouet!

Tu pourras gagner de beaux prix et

ATTENTION.. tous les participants recevront une pancarte de Bicolo!

Envoie ta décoration
à Bicolo
c.p. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba
avant le 2 décembre 1980



Chacun de ces pêcheurs voudrait bien prendre le gros poisson que vous voyez là. Quel est l'adroit pêcheur qui l'aura?

TIRE DE LA SAINTE-CATHERINE
POUR LE 25 NOVEMBRE

Le jour de la Sainte-Catherine, il faut inviter des amis et "étirer" la tire à plusieurs...ça c'est amusant!

Il me faut:
1/2 tasse de mélasse (125 ml)
1 1/2 tasse sucre blanc (375 ml)
1/2 tasse d'eau (125 ml)
1 1/2 cuil. à soupe de vinaigre
1/4 cuil soupe de crème de tartre
3 cuil. à soupe de beurre
1/8 cuil à thé de soda à pâte

Je mets les ingrédients dans une casserole épaisse, je fais bouillir **en brassant** pendant 10 à 15 minutes. Je garde un petit plat d'eau froide près de moi; j'y laisse tomber une goutte de tire de temps en temps. Quand elle forme une boule molle dans l'eau, la tire est prête. Je la verse dans une lèchefrite beurrée. À mesure que les bords refroidissent, je les rabats vers le centre avec une spatule.

Quand je peux toucher le mélange sans me brûler les doigts, je me frotte les mains (propres) avec du beurre et je divise la tire en deux.

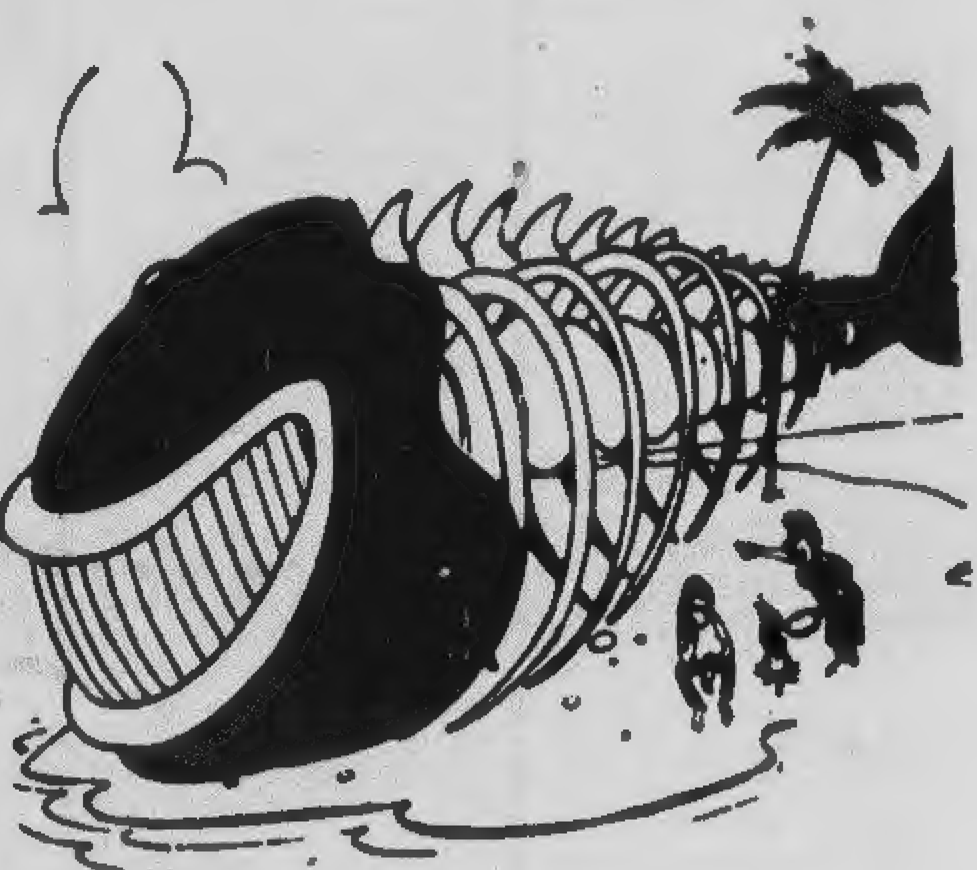
J'en étire une partie jusqu'à ce que le mélange soit blond et trop dur pour être étiré. Je peux demander de l'aide. Pendant ce temps un frère ou une amie étire l'autre moitié.

Je tourne la tire pour en faire un ruban et je coupe avec des ciseaux. Je la laisse refroidir sur une assiette beurrée. Je peux l'envelopper dans des petits papiers cirés ou la servir ainsi.

Vive la SAINTE-CATHERINE!

Déchiffre son message...dans le miroir.





- Pour changer, veut-tu qu'aujourd'hui je te prépare un morceau dans la joue?

Membre gagnant:
DANIEL SAVARD, 10 ans
C.P. 112
Ile-des-Chênes.
No: 3724

Le Concours d'automne

Une petite feuille m'a dit...

- Bonjour Rougette! Que fais-tu ici par terre?
- Je suis tombée comme toutes les feuilles d'érable font à l'automne.
- Qu'as-tu fait toute la journée?
- "Imagine! Avec tout ce vent qu'il a fait aujourd'hui, je suis allée loin. En tombant de ton arbre j'ai atterri au bord de ta fenêtre de chambre. J'étais contente de la voir, mais le vent ne m'a pas laissée longtemps. Il est venu me ramasser. je suis tombée sur le dos de Noireau. Je me suis tenue sur son poil mais il courrait trop vite et je suis tombée et me voici sur ton chemin d'école".
- Tu es chanceuse de te promener toute la journée, moi il faut que je reste sur un banc d'école. Bon voyage!

Danielle Dupasquier, 9 ans
145 Masson, Saint-Boniface

Une petite feuille m'a dit

"C'est l'automne aujourd'hui
J'ai couru toute la nuit
Pour trouver ce jour-ci
Le premier jour de l'automne
N'est pas monotone!"
La petite feuille aurait pu parler
Toute la journée
Mais elle s'arrêta
Et se demanda
Pourquoi elle ne jouait pas
Avec ses amis
Puisque l'automne était ici...

de Michelle Konz, 11 ans
Winnipeg

Je salue les nouveaux membres de mon Club!

5721 Jeff Sokolosky, Transcona
5722 Jennifer How, Transcona
5723 Terry Shawaga, Transcona
5724 Ryan Murdoch, Transcona
5725 Joanne Branker, Transcona
5726 Lionel Espenell, Notre-Dame-de-Lourdes
5727 Christopher Doyen, Bruxelles
5728 Anita Pantel, Notre-Dame-de-Lourdes
5729 Armand Bernard, Saint-Claude
5730 Chantal Ricard, Saint-Claude
5731 Denise de Rocquigny, Saint-Claude
5732 Michel Rouire, Saint-Claude
5733 Jean Leclerc, Saint-Eustache
5734 Paul Houde, Saint-Eustache
5735 Terry Rivard, Élie
5736 Tracy Larocque, Saint-Eustache

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

horaire de cbwft



SAMEDI

22 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Face à face avec Raoul Duguay.
12:00 DÉFILÉ DE LA COUPE GREY
Comm.: Guy Ferron et Marie-Josée Mondoux. Réal.: Gaston Dagenais.
14:00 LA COUPE GREY: DEMAIN
Anim.: Pierre Dugault. Inv.: Rhéaume Brisebois, Fred Roberts et Pierre Dumont. Revue des trente dernières années du football canadien. Films des finales de la Coupe Grey depuis 1950 et qui impliquent, entre autres, les deux équipes dans cette finale.
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents. Anim.: Reine Malo.



17:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
18:00 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur. Gaétan Lemay.
18:05 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
21:30 PIERRE ET CIE
«Talk-show» avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT.
Suivies de la politique Fédérale.
23:05 CINÉMA
Meurtres dans la 110e rue (Across 110th Street). Policier realisé par Barry Shear, avec Anthony Quinn, Yaphet Kott, Anthony Franciosa et Paul Benjamin. Dans le quartier de Harlem à New-York, trois Noirs s'emparent, en une attaque audacieuse, des recettes des représentants de la Mafia. Le coup entraîne la mort de deux policiers survenus sur les lieux. En même temps que la police se met sur l'affaire, la Mafia délègue dans le quartier trois hommes chargés de récupérer le magot (USA 72).
00:55 CINÉ-NUIT
De sang froid (In cold Blood). Drame réalisé par Richard Brooks, avec Robert Blake, Scott Wilson, John Forsythe et Paul Stewart. Deux repris de justice se rendent dans le Kansas et assassinent une famille d'agriculteurs pour s'emparer du contenu d'un coffre-fort. Or la famille ne possédait pas de coffre et le butin des tueurs fut maigre. Les assassins se réfugient au Mexique et regagnent les États-Unis plus tard en auto-stop (USA 67)

DIMANCHE

23 NOVEMBRE

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9:45 LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER
Le merveilleux de l'histoire et la vie des hommes et des femmes qui ont façonné les temps passés, illustrés à l'aide de personnages en papier. Anim.: Claude Lafortune. Napoléon.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Québec
11:00 GRANDES BATAILLES DU PASSÉ "HASTINGS"
12:00 LA COUPE GREY
Du Stade de l'exposition à Toronto Comm.: Pierre Dufault.
15:00 FILM
La Dernière Chance du caribou
Documentaire réalisé par Armand Dubé. Chacun est préoccupé de rétablir l'harmonie entre les hommes et les bêtes dans la péninsule gaspésienne afin que le cheptel des caribous redevienne ce qu'il était.Narr: Jean Fontaine.
16:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier. L'état des forêts au Nouveau-Brunswick. Comm.: André Laprise.
17:00 SECOND REGARD
Film tourné en Thaïlande nous donnant un aperçu sur l'état des réfugiés qui attendent... dans l'espoir d'un rapatriement possible. Le gouvernement du Québec propose à la population un système de parrainage favorisant l'accueil des réfugiés. Comm.: Robert Garry. Réal.: Jean Charbonneau.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit en interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Julien Clerc.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Entre le soleil et l'eau. Avec entre autres, François Tassé, Jacques Thériault, Louise Turcot et Roger Varin. Comment avoir les deux pieds bien posés sur la terre quand, avec son coeur, on veut faire le lien entre le soleil et l'eau? C'est l'équilibre que recherche passionnément Yvonne. Son mariage avec Raoul vient de prendre fin et elle se retrouve seule, porteur du flambeau quotidien vis-à-vis de ses enfants Texte de Sylvie Gélinas Sicotte. Musique: Jean-Marie Benoit. Réal.: Gilles Senécal
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Réflexions sur une petite planète. Six représentants du Tiers-Monde nous livrent leurs impressions sur le dialogue nord-sud. À ces témoignages s'ajoute le commentaire de Mireille Lanctôt, lu par Pierre Nadeau, qui situe ces témoignages dans une vision globale des grands problèmes auxquels l'homme aura à faire face d'ici l'an 2 000. Réal.: Pierre Charlebois.
22:30 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
Cri de femmes (A Dream of Passion). Drame écrit et réalisé par Jules Dassin, avec Melina Mercouri, Ellen Burstyn, Andreas Voutsinas et Despo Diamantidou. Revenue dans son pays natal, la Grèce, pour y jouer le rôle de Médée dans une production théâtrale, une vedette de cinéma s'interroge sur l'interprétation à donner au personnage. Elle cherche à rencontrer une Américaine condamnée à la prison après avoir tué ses trois enfants pour punir son mari qui la trompait avec une Grecque. Cette dernière accepte de la recevoir et, après un premier échec, consent à se confier à elle (Grec. 78).

LUNDI

24 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DES CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes. consommé aux oliviers, lièvre aux fèves au lard et délice aux dattes.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Vie de Marceline Desbordes-Valmore qui fut comédienne et écrivain (1786-1859). Rech.et invitée en studio: Elisabeth Hons-Bellemare. Comédiennes Monique Miller et Sylvie Gosselin Anim.: Rachel Verdon et Lise Garneau. Réal.: Lucille Paradis.
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes. Anim: Jacques Houde.
15:00 LES ATELIERS
De Matane
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Moncton
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse.
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales, avec Marie Benoist-Martin et François Riopel, Animateurs.



19:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD Au menu: clam chowder Nouvelle-Angleterre et Boston cream pie.
19:30 LAUTREC 81
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes. Animateur, Donald Lautrec.
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Le Point de mire. Drame policier réalisé par Jean-Claude Tramont d'après un roman de Pierre Boulle, avec Annie Girardot, Jacques Dutronc, Jean-Claude Brialy et Claude Dauphin. À la suite de l'assassinat de son mari, la découverte de rouleaux de pellicule amène une femme photographe à déceler un complot axé sur un diplomate américain (Fr 77).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 MARTIN LUTHER KING
Biographie réalisée par Abby Mann, avec Paul Winfield, Cicely Tyson et Yolanda King. Coretta King évoque sa rencontre avec son mari Martin Luther King jr et ses premières années comme leader pacifiste des Noirs d'Alabama.
0:30 LA POUPÉE SANGLANTE
(3e de 6) La marquise de Coulteray à moitié folle et terrorisée par son mari qu'elle accuse de se livrer sur elle à d'étranges expériences. Elle meurt. On l'enterre dans la chapelle du Château de Coulteray en Vendée mais elle réapparaît chaque nuit semant la terreur chez les habitants du village. Pour sa part Bénédict Masson est accusé d'avoir tué ses apprenties. Condamné à être guillotiné Bénédict a un mystérieux entretien avec Jacques Quentin. Et c'est avec un étrange sourire aux lèvres qu'il se rend au supplice.

MARDI

25 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DES CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
La Loutre (2e de 5)
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
Une surprise
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Claude Poirier. France Nadeau tente de percer le mystère du célèbre reporter bionique et Bayard de l'information judiciaire en la personne de Claude Poirier.
11:30 HEIDI
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.: Claude Boucher
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue de Jean Lacouture, journaliste et écrivain français qui a publié un livre sur François Mauriac, qui, entre autres raconte l'enfance de Mauriac et ses relations avec le monde féminin. Int.: Françoise Faucher. Anim.: Rachel Verdon. Réal.: Robert Séguin.
14:30 CINÉMA
La Course au soleil (Run for the Sun). Drame d'aventures réalisé par Roy Boulting, avec Richard Widmark et Jane Greer. Une journaliste américaine va retrouver un ami écrivan établi au Mexique. L'écrivain lui offre de la reconduire à Mexico à bord de son avion privé. Une panne survient au cours de l'envolée, les forçant à atterrir dans un champ . Ils seront recueillis par un colonel nazi et un diplomate anglais qui a trahi son pays (USA 56).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Le Cerveau. (4e de 6). Le Mouvement volontaire. Les travaux du Dr. Yves Lamarre, de l'un de Montréal, portent sur le contrôle des mouvements volontaires et aussi sur la recherche des centres qui sont responsables de la décision de déclencher un mouvement.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor Lévy-Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier
22:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Le Sénégal. Documentaire réalisé par André A. Bélanger.
23:30 TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 RENCONTRES
Inv.: Paul-André Lesort, écrivain français (1re de 2). Il a publié un roman important sur la libération de la femme.



24:00 CINÉMA
Mariage. Drame réalisé par Claude Lelouch, avec Bulle Ogier, Rufus, Marie Déa, Oskar Freitag, Caroline Cellier et Bernard Le Coq.

MERCREDI

26 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Mort de Jean-Baptiste.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Rolandes Desbois. Au menu: une roulade d'épinards avec un coulis aux tomates.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entrevue à Paris avec Ginette Raimbault, psychiatre auteur de «l'Enfant et la mort», ouvrage qui porte sur dix ans de recherche dans les hôpitaux où l'on traite les enfants pour des maladies terminales. Int.: Marie-Pierre Carretier Plusieurs personnes impliquées dans des situations analogues à Montréal seront interviewées par Françoise Faucher.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Cirques du monde. Le Cirque dans la ville.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIS EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Les participants de Sainte-Foy et de Matane.
19:30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction. Le Canon de la montagne glacée. (1re de 2).
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman de Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Roald Dahl's Tales of the Unexpected). Avec Susan George, Brian Blessed et Michael Byrnes. Un os dans le gigot.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DES 10 000 JOURS
Série canadienne portant sur trente ans de guerre dans la péninsule d'Indochine.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Du 18 juin au 1er août 80, s'est tenu le symposium international de sculpture environnementale à Chicoutimi.
0:30 CINÉMA
Touche pas à la femme blanche. Comédie réalisée par Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni, Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Ugo Tognazzi, Serge Reggiani, Alain Cuny et Darry Cowl.

JEUDI

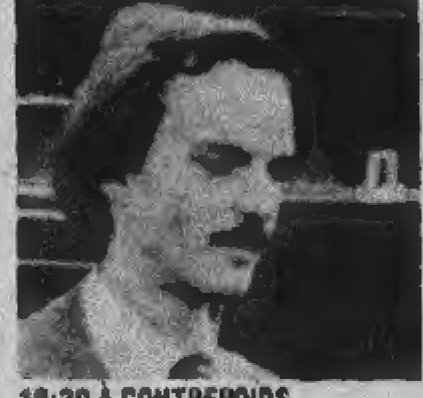
27 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DES CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Gaston L'Heureux. Inv.: Diane Hamel, chanteuse devenue professionnelle de l'enseignement musical.
11:30 WICKIE
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: M. Renaud
14:30 CINÉMA
Je sais rien, mais je dirai tout. Comédie satirique réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Bernard Blier, Didier Kaminka et Danièle Minazzoli. Le fils d'un riche fabricant d'armes préfère à l'entreprise familiale la fonction d'éducateur social qu'il exerce d'ailleurs d'une façon assez maladroite (Fr. 73).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST:
"Un homme et son sport". Rancher dans la région de la Rivière la Paix en Alberta, Antoine Brochu a longtemps travaillé dans le Nord avec une équipe d'arpenteurs à la recherche de routes pour le chemin de fer. Pour se relaxer aujourd'hui, il s'adonne avec sa famille au Gymkhana.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman de Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
Un pont trop loin (A Bridge too far) (1re de 2). Drame de guerre réalisé par Richard Attenborough, avec Sean Connery, Anthony Hopkins, Michael Caine et Dirk Bogarde.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Huguette Proulx, Michel Noël Danielle Ouimet et Yvan Ducharme Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron Rhéal.: André Morin.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Angoisse; D'une pierre deux coups (Kill Two Birds) Drame réalisé par Robert Thornson, avec Susan Hampshire et Gabrielle Drake.

VENDREDI

28 NOVEMBRE

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DES CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 LES FLOUMP
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 LE TÉLÉJOURNAL
12:05 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Dans les mers de Chine (Captain China).
16:00 BOBINO
16:30 LA LETTRE DE NOUVELLE-FRANCE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Au cours de la révolution américaine, deux enfants aident un cavalier fantôme, qui opère au sein de l'armée anglaise, à envoyer un message à George Washington.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO:
"Les Citoyens de Winnipeg et les groupes minoritaires ethniques" avec Frédéric Nicoloff, animateur.



19:30 À CONTREPOIDS
Jeu questionnaire animé par Normand Bélanger. Les participants de cette semaine: M. Rhéal Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba et Mme Marcelle Lemaire de Saint-Boniface, Manitoba.



20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Viginie (1er de 4). Charles Pigeon propose à sa secrétaire Virginie de l'accompagner à Québec pour un mois afin de l'aider à installer làbas une nouvelle succursale de Pigeon & Boisvert. Virginie doit obtenir le consentement de son père. Avec Denise Pelletier, Jean Duceppe, François Rozet, Pierre Boucher et Marjolaine Hébert. Réal.: Louis-Georges Carrier.
20:30 HORS SÉRIE
La Lumière des justes. Drame réalisé par Yannick Andrei, d'après l'oeuvre d'Henri Troyat. Avec Chantal Nobel, Michel Robbe et G. Wilson (12e de 14).
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Les vendeurs itinérants. Le coût des députés. Les subventions à la petite et moyenne entreprise. Le protectionnisme dans l'industrie du vêtement.
22:30 TÉLÉJOURNAL ET NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLEX ARTS
23:30 CINÉMA
Poussière d'étoiles. Comédie musicale interprétée et réalisée par Alberto Sordi, avec Monica Vitti.
01:05 CINÉ-NUIT
Marie-Chantal contre le docteur Kah. Film d'espionnage réalisé par Claude Chabrol, avec Marie Laforêt, Francisco Rabal et Akim Tamiroff.